

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 048/2023

A l'ALE « ACADEMIR ONGD »

Après avoir reçu la Convention n° 7344/PDL-145T/BCECO/DG/DPM/AAS/2022/SC, conclue avec le Bureau Central de Coordination « BCECO », pour un montant total hors taxe de dollars américains six cent quarante-huit mille deux cent soixante-et-un, douze centimes (USD 648.261,12) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains quatre mille cinq cent trente-sept, quatre-vingt-deux centimes (USD 4.537,82).

Fait à Kinshasa, le 18/04/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i